



Apprendre et se former



Accueil scolaire des enfants

Connaître les aspects clés de l'expérience scolaire au Québec peut aider les parents à soutenir le cheminement de leurs enfants.

Faire de l'école un repère important pour sa famille

L'école est plus qu'un lieu d'apprentissage. Elle peut permettre à votre enfant de :

- Créer des liens (p. ex. : ami-e, enseignant-e)
- Développer ses talents
- Apprendre le français ou l'améliorer
- S'exprimer à travers des activités artistiques.

Pour vous les parents, l'école peut être un lieu d'information, de soutien et d'échanges.

Inscrire son enfant à un service de garde (garderie) ou à l'école

Pour connaître les démarches importantes et en apprendre sur le cheminement des élèves dans le système scolaire québécois, consultez le site Web de la trousse :

<https://infobienetre.ca/apprendre-et-se-former/#systeme-scolaire-quebecois>

Se préparer à l'entrevue d'accueil

À votre arrivée, vous et votre enfant êtes invité-e-s à une entrevue d'accueil. C'est l'occasion pour l'école de :

- Connaître le parcours scolaire et migratoire de votre enfant, ses habiletés et ses intérêts
- Vérifier si une évaluation de ses compétences en français est nécessaire afin de déterminer le soutien approprié (p. ex. classe d'accueil, classe ordinaire avec soutien).

Vous n'êtes pas obligé-e de tout partager. Vous devez vous sentir à l'aise de le faire.

Vous pouvez aussi profiter de ce moment pour poser vos questions et exprimer vos inquiétudes.

Un-e interprète peut être présent-e si vous ne maîtrisez pas le français. Renseignez-vous auprès de l'école ou d'un organisme communautaire offrant du soutien aux personnes immigrantes et réfugiées.



Venir étudier au Québec

Connaître les réalités propres aux étudiant·e·s étranger·e·s au Québec peut aider à se repérer et à mieux profiter de l'expérience.

EE

S'adapter à un nouvel environnement d'apprentissage

Étudier au Québec peut vous demander de :

- Développer votre maîtrise du français
- Vous familiariser avec des façons de faire différentes.

Il est normal de se sentir désorienté·e, isolé·e ou incompris·e. S'adapter prend du temps.

Quelques conseils :

- Participer aux activités de jumelage linguistique ou interculturel offertes par votre établissement d'enseignement
- Vous renseigner sur l'environnement d'apprentissage québécois (p. ex. style d'enseignement, attentes académiques, types d'évaluation, charge de travail).

Prendre sa place dans les échanges

Au Québec, la participation en classe et le travail d'équipe sont valorisés.

Même si cela peut être nouveau, il est important de :

- S'affirmer dans les échanges
- Pouvoir s'exprimer dans un climat respectueux.

En cas d'incivilité, de harcèlement ou de discrimination, parlez-en à vos professeur·e·s, à votre association étudiante ou aux services d'aide aux étudiant·e·s.



Mise en garde

Les étudiant·e·s étranger·e·s doivent obligatoirement avoir une assurance maladie et hospitalisation. Pour en savoir plus, consultez

Régimes privés d'assurance (p. 23).

Types de formation au Québec

Pour en savoir plus sur ce qui différencie l'université, le cégep et la formation professionnelle, consultez le site Web de la trousse :

<https://infobienetre.ca/apprendre-et-se-former/#systeme-scolaire-quebecois>

« J'ai rencontré plusieurs étudiant·e·s étranger·e·s qui ont vécu un stress financier. En fait, il y a un écart entre le budget pour les études que le gouvernement du Québec recommande et le coût réel de la vie au Québec. Je vous conseille fortement de prévoir plus d'argent pour éviter l'endettement. »

Malika, étudiante
étrangère du Sénégal



Le saviez-vous?

Plusieurs établissements d'enseignement offrent à leurs étudiant·e·s :

- Des soins et services sur place (p. ex. service en santé mentale, consultation médicale, prélèvement, soins dentaires, etc.)
- Des assurances complémentaires pour couvrir certains soins et services (p. ex. soins dentaires, consultation en santé mentale, soins liés à la grossesse).



Respecter les exigences liées à son statut migratoire

Pour préserver votre statut, vous devez respecter les conditions de votre permis d'études.

Les démarches pour le renouveler peuvent être stressantes et prendre du temps. Commencez-les à l'avance et restez informé-e des changements de politique ou de procédure sur les sites officiels. Pour en savoir plus, consultez le site Web du gouvernement du Canada: <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/prolongation-permis-etudes.html>

Notes

Francisation pour adultes

Apprendre le français peut faciliter l'établissement au Québec.

Pourquoi apprendre le français?

Au Québec, pouvoir s'exprimer en français et le comprendre permet notamment de :

- Gagner en confiance et en autonomie au quotidien
- Mieux comprendre le fonctionnement des services (p.ex. santé, éducation)
- Accéder à l'emploi
- Échanger avec des personnes de différents horizons.

Surmonter le défi d'apprendre une nouvelle langue

À l'arrivée, plusieurs choses peuvent compliquer l'apprentissage du français : responsabilités, démarches d'installation, expériences migratoires, etc.

C'est normal de ressentir du découragement ou de la frustration.

Quelques conseils :

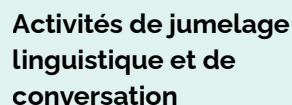
- Vous informer sur les services répondant à vos besoins (cours de francisation, ateliers de conversation, jumelage linguistique, alpha francisation)
- Participer aux activités d'un organisme communautaire offrant du soutien aux personnes immigrantes et réfugiées pour interagir en français avec d'autres personnes.



- Disponibles depuis l'étranger ou au Québec.
- Inscription volontaire, **mais fortement recommandée.**
- Pour en savoir plus, consulter le site Web du gouvernement du Québec:
<https://www.quebec.ca/education/apprendre-le-francais>.



- Public visé : personnes de 16 ans et plus, moins scolarisé-e-s dans leur première langue.
- Programmes généralement offerts par des organismes communautaires ou des centres d'éducation aux adultes.



- Activités, souvent gratuites, qui peuvent aider à améliorer la prononciation, le vocabulaire et la confiance.
- Activités offertes par des bibliothèques, des organismes communautaires et des établissements d'enseignement.
- Connaissance de base en français parfois requise.

